



**A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY**

CONVOCATION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

SAMEDI 22 JANVIER 2011 de 20h00 à 23h00

SALLE MARIANE

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (69 membres présents ou représentés sur 136). Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne.

L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation prévue pour 2011 et le rapport financier 2010 sont joints à cette convocation.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :
 - Espaces verts
 - Evolution du règlement : PLU et aménagements proposés par le bureau
 - Informations diverses : Affaire Blanchet/Despres
 - Relation avec la municipalité
3. Budget 2010
4. Vote du *Quitus*
5. Présentation et Approbation du Budget Prévisionnel 2011
6. Questions diverses
7. *Renouvellement des membres du comité*



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

RAPPORT FINANCIER

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2010 et le projet de budget pour l'année 2011. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2010

Le bilan 2010, établi sur les relevés de comptes de la Société Générale de la mi décembre 2010 fait apparaître un gain de 2481.40 € sur les prévisions 2010.

Ce gain est essentiellement du à la diminution

- des frais de bureau -381.93 €
- des frais d'avocat -1090.43 €

Toutefois, une partie de ce gain est du à 2 recettes exceptionnelles :

200 € versée par la société Organic en dédommagement de la gêne occasionnée par la réalisation de son film rue de Saint Cloud.

une provision de 500 € demandé à l'ancien propriétaire du 1 avenue des Porcelaine pour la remise en conformité du jardin qui devra être redonnée au nouveau propriétaire sur facture.

Par ailleurs l'entretien du jardin Blanchet Despres pour 322.92 €, prévu dans la deuxième quinzaine de décembre, n'est pas inclus dans ce bilan et devra apparaître dans le prochain.

Les produits financiers, qui apparaitront dans les relevés bancaires de janvier 2011, ont été évalués à 88 €.



PREVISIONS 2011

Le comité propose de laisser la cotisation 2011 à 190 €

- Pour continuer la résolution de l'affaire Blanchet Despres pour laquelle la totalité des frais engagés à fin 2010, s'élève à 5984 €. La récupération de ces frais nous permettrait de reconstituer notre réserve financière et également de baisser la cotisation à terme.
- Pour l'entretien du jardin Blanchet Despres, déjà prévu dans la deuxième quinzaine de décembre pour 322.92 €, qui devront être inclus dans le prochain bilan.

Par ailleurs nous prévoyons un budget de 1500 € pour des travaux d'amélioration de nos espaces verts.

Par contre le contrat d'entretien permanent des espaces verts, qui représentera 79.5% du budget global, n'est lui qu'en augmentation de seulement 1.015 % à 20625 € (1725 € par mois à partir d'avril 2009). Il est à noter que l'ensemble des frais d'entretien et de remise en état de nos espaces verts représente 85,3 % du total ce qui est tout à fait comparable au budget des autres AFUL.

Le montant élevé de la réserve financière à 10220.47 € n'est qu'apparent car la moitié devra être reversée début janvier dans le compte courant pour régler les dépenses d'espaces verts des 3 premiers mois de l'année 2011 soit 5100 € en attendant les premières cotisations.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

BILAN EXERCICE 2010

Cotisations dues	2947.53
Société Générale	
Compte courant	1537.78
Compte livret	10220.47
Totaux	14705.78

Report à nouveau	7199.38
Fournisseur Fuschia	5025.00
Résultat gain	2481.40
Totaux	14705.78

COMPTE RESULTAT 2010

Eaux	115.84
Frais de bureau	418.07
Entretien espaces verts	20325.00
Amélioration espaces verts	1587.04
Assurances	698.08
Taxe foncière	793.00
Frais avocat et huissiers	209.57
Totaux	24146.60

Cotisations	25840.00
Produits financiers	88.00
Gain exceptionnel	700.00
Résultat gain	-2481.40
Totaux	24146.60

PREVISIONNEL 2011

Frais de bureau	700.00
Entretien Espaces verts	20625.00
Amélioration Espaces verts	1500.00
Assurances	720.00
Taxe foncière	815.00
Frais d'avocat et d'huissiers	210.00
Terrain Blanchet/Despres	860.00
Provision pour 1 av Porcelaine	500.00
Totaux	25930.00

Cotisations	25840.00
Produits financiers	90.00
Totaux	25930.00



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

REALISATION 2010 / PREVISION 2010

	Réalisations 2010	Prévisions 2010	Ecart
1. Charges			
Eau	115.84	80.00	-35.84
Frais de bureau	418.07	800.00	381.93
Entretien espaces verts	20325.00	20325.00	0
Amélioration espaces verts	1587.04	1500.00	-87.04
Assurances	698.08	685.00	-13.08
Taxe foncière	793.00	800.00	7
Avocat huissier	209.57	1300.00	1090.43
Terrain Blanchet Despres	0	500.00	500.00
Totaux	24146.60	25990.00	1843.40
2. Produits			
Cotisations	25840.00	25840.00	0
Produits financiers	88.00	150.00	-62.00
Profit exceptionnel	700.00	0	700.00
Totaux			638.00
3. Résultats	2481.40	0	2481.40



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

COTISATION 2011

La cotisation 2011 a été fixée à 190€.

Vous pouvez effectuer le règlement :

Soit en un seul versement de 190€ le 31 mai 2011 au plus tard

Soit en deux versements :

- Un premier versement de 95€ le 15 avril 2011 au plus tard
- Un deuxième versement de 95€ le 31 août 2011 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de 95€ le 15 avril 2011 sera supposé avoir choisi pour règlement unique le 31 mai au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisation est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL, 33 rue de Gjen, ou à notre adresse postale :

AFUL « Les LYS »
BP 34
91541 MENNECY Cedex 1

